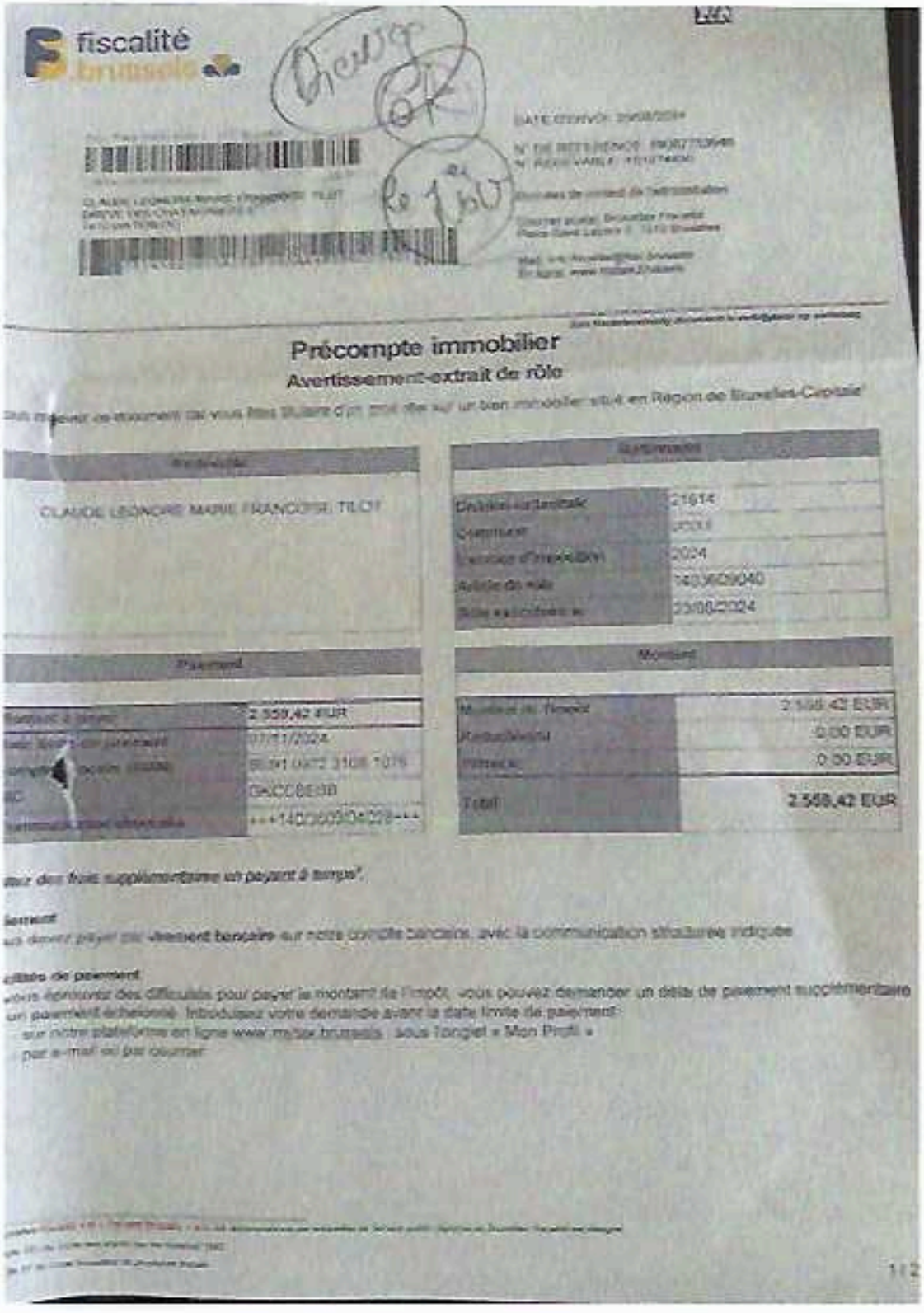

fiscalité brussels

Dieu ok

Re 1,60

DATE D'ENVOI: [illegible]

N° DE RÉFÉRENCE: [illegible]

N° RÔLE VARIABLE: [illegible]

CLAUDE LEONORE MARIE FRANCOISE TILOT
DRIVE DES CHATAIGNIERS 3
[illegible]

Données de contact de l'administration

Courrier postal: Brussels Fiscalité
Place Saint Lazare 3, 1210 Bruxelles

Mail: [illegible]
En ligne: www.[illegible]

[illegible]

Précompte immobilier

Avertissement-extrait de rôle

[illegible] de document car vous êtes titulaire d'un droit réel sur un bien immobilier situé en Région de Bruxelles-Capitale*

Redevable	
CLAUDE LEONORE MARIE FRANCOISE TILOT	

Surprimants	
Division cadastrale	21614
Commune	[illegible]
Exercice d'imposition	2024
Article de rôle	1403609040
Rôle exécutoire le	23/08/2024

Paiement	
Montant à payer	2.559,42 EUR
Date limite de paiement	07/11/2024
Compte de poste (ibidem)	[illegible]
BIC	GKCCBEBB
Communication structurée	+++140/3609/04028+++

Montant	
Montant du Rôle	2.559,42 EUR
Réductions/	0,00 EUR
Intérêts	0,00 EUR
Total	2.559,42 EUR

[illegible] des frais supplémentaires en payant à temps*.

[illegible]ement

[illegible] devez payer par **virement bancaire** sur notre compte bancaire, avec la communication structurée indiquée

[illegible]cilités de paiement

[illegible] éprouvez des difficultés pour payer le montant de l'impôt, vous pouvez demander un délai de paiement supplémentaire [illegible] un paiement échelonné. Introduisez votre demande avant la date limite de paiement:

- sur notre plateforme en ligne www.[illegible]brussels, sous l'onglet « Mon Profil »
- par e-mail ou par courrier

[illegible]

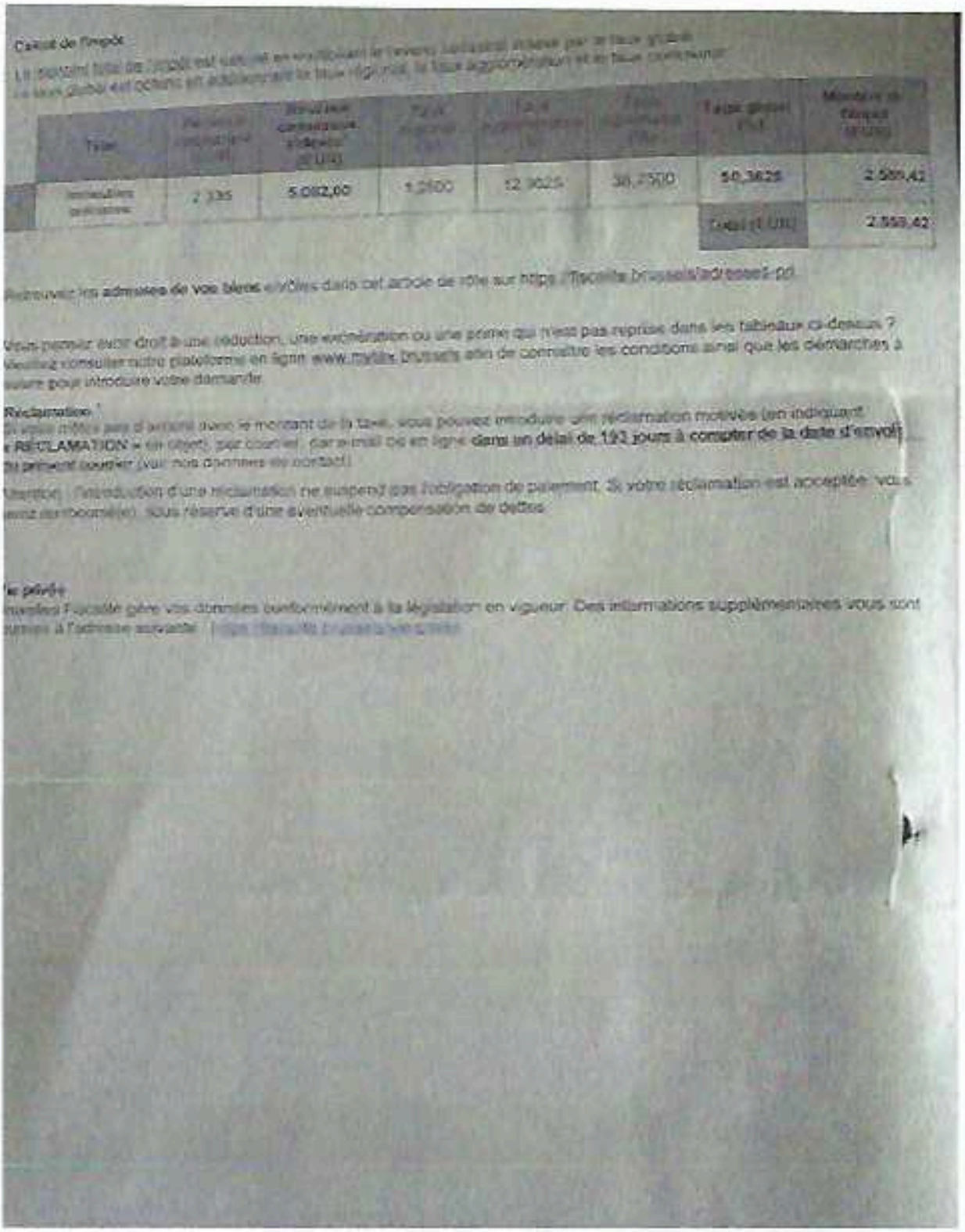

Calcul de l'impôt

Le montant total de l'impôt est calculé en multipliant le revenu cadastral indexé par le taux global.
Le taux global est obtenu en additionnant le taux régional, le taux agglomération et le taux communal.

Taxe	Revenu cadastral (€)	Revenu cadastral indexé (€ UR)	Taux régional (%)	Taux agglomération (%)	Taux communal (%)	Taxe global (%)	Montant de l'impôt (€ UR)
Immeubles ordinaires	2 335	5.082,00	1,2500	12,3625	36,7500	50,3625	2.559,42
						Total (€ UR)	2.559,42

Retrouvez les **adresses de vos biens** enrôlés dans cet article de rôle sur https://fiscalite.brussels/adresses-pri.

Vous pensez avoir droit à une réduction, une exonération ou une prime qui n'est pas reprise dans les tableaux ci-dessus ? Veuillez consulter notre plateforme en ligne www.mytax.brussels afin de connaître les conditions ainsi que les démarches à suivre pour introduire votre demande.

Réclamation

Si vous mettez pas d'accord avec le montant de la taxe, vous pouvez introduire une réclamation motivée (en indiquant « **RÉCLAMATION** » en objet), par courrier, par e-mail ou en ligne **dans un délai de 193 jours à compter de la date d'envoi du présent courrier** (voir nos données de contact).

Attention : l'introduction d'une réclamation ne suspend pas l'obligation de paiement. Si votre réclamation est acceptée, vous serez remboursé(e), sous réserve d'une éventuelle compensation de dettes.

Le privée

Brussels Fiscalité gère vos données conformément à la législation en vigueur. Des informations supplémentaires vous sont fournies à l'adresse suivante : https://fiscalite.brussels/vie-privee